



HÔTEL  
DES VENTES  
D'AVIGNON

## Bijoux – Vente du 5 juillet 2023 à 9h30

**SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE**

800	Montre gousset régulateur en métal blanc. Dos décor pompier. avec sa protection.	80	100
801	Bague "toi et moi" perle noire et blanche d'environ 8/8.3mm sur or gris (750 millièmes) épaulé de 2 diamants de taille brillant. Poinçons tête d'aigle. TDD: 53. PB : 4g	150	200
802	Chaîne colonne avec sa chaîne de sécurité en or jaune (AC). PB : 8g	240	260
803	Large bague en or jaune sertie de 4 saphirs navette épaulé de chaque côté d'une lignée de diamants. Larg : 14 mm. TDD: 56. PB : 9.4g	300	400
804	Pendentif cœur ouvragé en or jaune serti d'un diamant de taille ancienne 0.30 carat et surmonté d'un petit diamant. (cassure) PB : 7.1g	200	250
805	Bracelet maillons souple bicolore et or jaune. PB : 18.8g	560	640
806	Chaîne gourmette en or jaune (AC).PB: 5.5g	160	200
807	Chaîne en or jaune, maille gourmette. (750 millièmes) Poids 4,3 g.	100	120
808	Chaîne en or jaune, maille gourmette. (750 millièmes) Poids 6.8 g.	180	200
809	Chaîne en or jaune (750 millième), ornée d'un pendentif serti d'un grenat en cabochon sur monture en or jaune. Poids brut 10.3 g.	150	200
810	Lucienne LAZON : Un lot de bijoux en or jaune (750 millième) non poli et non ébarbé comprenant notamment : pendentif croix, pendentif coeur .... AC. Poids 55 g	1600	1700
811	Lucienne LAZON : Un lot de bijoux en or jaune (750 millième) non poli et non ébarbé comprenant des anneaux .... AC. Poids 61,6 g	1800	1900
812	Lucienne LAZON : un lot de bijoux en or jaune (750 millième) comprenant une bague, pendentifs ( quelques pieces AC) poids total 41.7 g	1100	1200
813	Collier chute de perles de cultures blanches usées. Fermoir avec émail manquant en or et sa chaîne de sécurité. ( fermoir fin XIXème). Anneau ressort argent PB : 24.7g	150	180
814	2 chaînes maille gourmette or jaune. Un anneau ressort plaqué or. PB : 14.9g	400	450
815	Collier draperie motif floral en ogive et en or jaune. Poinçons têtes d'aigle. Long : 45cm. PB : 13.1g	350	400
816	Chevalière ovale et monogrammée et en or jaune. Poinçon tête de cheval légèrement visible. PB : 2.7g	80	90
817	Broche papillon en métal doré et bicolore.	20	30
818	Alliance en or jaune ( AC). PB : 1.8g	50	60
819	Alliance or jaune et or gris centrée de motifs ronds en ciselure. Poinçon tête d'aigle. PB : 2.6g	60	80
820	Bague en or jaune (AC). L'anneau forme « tresse ». Une pierre d'imitation ovale facettée en son centre.TDD: 53. PB : 2.7g	60	80
821	Bague solitaire en or jaune (AC) sertissage en carré d'un diamant de taille brillant pesant environ 0.15/0.18 carat. TDD: 52.5. PB : 2.7g	80	100
822	Collier accidenté style draperie en or jaune. PB : 13.5g Condition report : Poinçon tête d'aigle et rhinocéros.	400	500
823	Broche 3 épis de blé en or jaune (AC). PB : 6.9g	200	250
824	Lot de bijoux accidentés en or jaune ( bracelet, maille américaine, bagues , créoles, fermoir ).PB : 25.6g	700	750
825	Lot de bijoux comprenant: 1 boîtier de montre en or jaune, bracelet en métal doré. PB : 16.8 gr. 1 boucle d'oreilles en or jaune (375 millièmes). PB : 0.8g .On y joint un camée agate 2 couches à profil de soldat romain ( fissures)	40	60

826	Montre bracelet de dame émaillée en or jaune. Des manques. PB : 19.3g Condition report : Poinçons têtes d'aigle et hibou.	300	350
827	Montre dame boîtier et contre boîtier avec bracelet turbo gaz en or jaune ( AC). Remontoirs en métal. PB : 38.9g	380	420
828	Broche barrette paysage en émail et en or jaune (AC). Traces d'étain et déformations. PB : 5.6g	140	160
829	Broche ronde perle, turquoises et imitations en or jaune (AC). Oxydations et étain. PB : 10.2g	300	360
830	Pendentif perle de culture de Tahiti sur or jaune ( AC). Bélière pouvant s'ouvrir. PB : 2.2g	60	80
831	Petite bague en or jaune(AC) sertie d'une pierre d.imitation incolore ( usure). PB : 1.4g	60	80
832	Pendentif perle de Tahiti sur or jaune (AC). PB : 3.2g	100	120
833	Broche barrette ornée de 2 diamants de taille à ancienne 0.20 ct chacun et d'un saphir. Égritures. Dim : 59 x 7mm. PB : 6.6g	100	
834	Ref 4 Bague avec une aigue marine et en or jaune. TDD: 51. PB : 3.1g	60	80
835	Lot de deux montres LIP. Usures	30	50
836	Ref 4. Bracelet à maillons ovalisés en or jaune (AC). Travail étranger. Déformations. PB: 16.3g	460	500
837	Ref 4 Lot de bijoux en or jaune (AC) comprenant : 3 bagues pierres d'imitations, saphir et perle, boucles d'oreilles. PB : 11.7g et joint une clef de montre (4.7g)	250	300
838	Ref 4 Deux bagues anciennes ornées de petits diamants de taille rose et en or jaune ( AC) dont une avec un saphir. Anneaux déformés. TDD: 53 et 48. PB : 4.1g	100	120
839	Bracelet souple maille « écaille » en or jaune. Poinçons têtes d'aigle et rhinocéros. Petites déformations. Larg : 13 mm. PB: 33g	800	1000
840	Collier « collerette » en or jaune orné d'une maille serpent et de fils enroulés. Poinçon tête de rhinocéros. Long : 40.5 cm. PB : 77.5g	1800	2200
841	Médaille profil vierge au voile entourage en fils le tout en or jaune. Dos non gravé. Poinçon tête d'aigle. Diamètre : 36 mm. 9.3g	280	300
842	Broche « Fougère » en or jaune et or gris ornée d'un lien serti de diamants de taille 8/8. Long : 48 mm. PB : 6.7g	200	220
843	Lot de 4 médailles début XXème en or jaune (Sainte Thérèse, Ange et 2 monogrammées). Deux avec arrière gravé et une avec un anneau ressort. PB : 6.7g	200	220

## CONDITIONS DE VENTE

### 1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preiseur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

### 2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-priseur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Nous ne prenons pas d'enchères téléphoniques pour les ventes courantes.

### 3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

### 4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations

légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose. Conformément à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, notre maison de vente effectuera pour le compte de(s) adjudicataire(s) la déclaration d'achat auprès du CITES. Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

#### **5- FRAIS DE VENTE**

18 % TTC en sus de l'enchère

14.28 % TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

#### **6- PAIEMENT**

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude

- Virement bancaire (IBAN sur demande)

#### **7- DÉFAUT DE PAIEMENT**

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

#### **8- RETRAIT DES ACHATS**

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

#### **9- EXPÉDITION**

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.91.37.01.37 ou par mail [mbe2568sdv@mbeFrance.fr](mailto:mbe2568sdv@mbeFrance.fr)

#### **10- FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES**

L'Hôtel des Ventes d'Avignon est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

**Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de l'Hôtel des Ventes d'Avignon ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.**

##### **(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS**

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'Hôtel des Ventes d'Avignon.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'Hôtel des Ventes d'Avignon est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

##### **(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)**

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

##### **(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS**

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, L'Hôtel des Ventes d'Avignon pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com) gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

##### **(4) Durée d'inscription**

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

##### **(5) Responsabilités**

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'Hôtel des Ventes d'Avignon ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'Hôtel des Ventes d'Avignon, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

#### **(6) Droits des personnes**

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Hôtel des Ventes d'Avignon : par écrit auprès de l'Hôtel des Ventes d'Avignon, 2 rue Mère Térésa, 84000 Avignon,
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail [contact@temis.auction](mailto:contact@temis.auction).

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur [www.temis.auction](http://www.temis.auction).

#### **(7) Coordonnées de l'Enchérisseur**

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'Hôtel des Ventes d'Avignon de tout changement concernant ses coordonnées de contact

### **PATRICK ARMENGAU - COMMISSAIRE-PRISEUR**

Expert Près la Cour d'Appel

Courtine - 2 rue Mère Térésa - 84000 Avignon - Tél 04 90 86 35 35

site web : [www.avignon-encheres.com](http://www.avignon-encheres.com) e-mail : [contact@avignon-encheres.com](mailto:contact@avignon-encheres.com)

SARL HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON / SOCIÉTÉ DE VENTES VOLONTAIRES  
CERTIFICATION ISO 9001 / AGRÉMENT 2002-166

